

MAIRIE de

CORAY

(29 370)

☎ 02 98 59 10 10

☎ 02 98 59 70 71

mairie-coray@wanadoo.fr

**Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/01**

<p>Convocation 05/04/2023</p> <p>Affichage 05/04/2023</p> <p>Nombre de Conseillers En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19 Pour : 19 Contre : Abstentions :</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOUE Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	--

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
PAR DELEGATION : DROIT DE PREEMPTION**

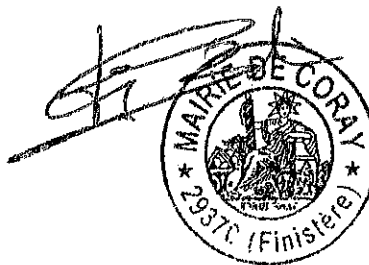
Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal, par délibération du 25 février 2009, a institué un droit de préemption urbain (DPU) sur les immeubles situés en Zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

Elle informe le Conseil Municipal des projets de vente d'immeubles situés dans ces zones :

Propriétaire	Adresse du terrain	Parcelle (Section n°)	Surface en m2	Zonage
CTS MANCHEC	KERVIOLET	D-1263/1266/1267	2 261	Uhc
TROUBOUL Éric	Z.I. de Lanvilio	F-1116	2 585	Ui
FINISTERE HABITAT	4 Cité de Tachen Foire	E-1567	322	Uhc

Le Conseil Municipal prend acte de l'information du non exercice du droit de préemption sur ces propriétés.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

**Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/02**

<p>Convocation <u>05/04/2023</u></p> <p>Affichage <u>05/04/2023</u></p> <p>Nombre de Conseillers <u>En exercice : 19</u> <u>Présents : 16</u> <u>Votants : 19</u> <u>Pour : 19</u> <u>Contre : 0</u> <u>Abstentions : 0</u></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Éric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DU CADRE DE VIE ET DU FLEURISSEMENT

Madame Nelly PICARD CARRER, adjointe déléguée à la commission « cadre de vie, développement durable, fleurissement » donne lecture à l'assemblée du compte-rendu de la réunion du 9 MARS 2023.

COMMISSION CADRE DE VIE DU 09 MARS 2023

Présents : Joëlle Le Bihan, Nelly PICARD CARRER, Michel SANSEAU, Yann BOUGUENNEC, Michel LE SANN, Josiane LE GUERN, Hugo PLOE, Marie LE STER, Franck STERVINNOU.

AMENAGEMENT DU JARDIN DE PORS CLOS

Jardin en cours d'achèvement. Les plantations sont terminées, muret du bas de scène terminé, l'allée est tracée, statue terminée, les gaines pour l'éclairage ont été tirées.

Reste à réaliser :

- pose de la clôture de séparation entre les propriétés voisines et le jardin par Danielou Paysage dès que le temps le permettra,
- gravillonnage de l'allée conjointement à la pose de la clôture,
- nettoyage du pied de mur de la salle de gouren,
- rehausse chambre de tirage,
- plantation de bulbes d'automne le moment venu,
- portail route de Quimper à prévoir avec grilles sur les murets,
- pose des spots (solaires et autres),
- installations de bancs, poubelles.

GESTION DU CIMETIERE

Réflexion sur la végétalisation du cimetière.

Retour à prévoir sur le cimetière de Plozevet vu et photographié en CIMTEO.

Présentation des visuels élaborés pour la communication du cimetière « zéro produits chimiques ».

Retour sur le positionnement des deux cabanes qui seront installées pour le stockage du matériel mis à disposition des usagers pour le désherbage. Une, en proximité des contenants dédiés au tri des végétaux près du petit bâtiment des toilettes, l'autre, plus haut de l'autre coté près des bacs de tri.

Le claustra qui a été endommagé devra être remplacé.

FLEURISSEMENT 2022

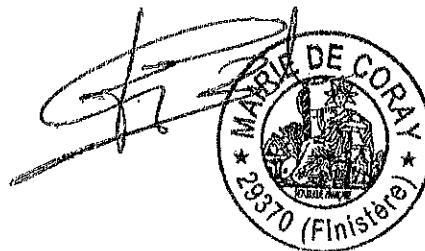
Hugo PLOE a fait le point sur l'avancement de celui-ci. Installation autour du 15 mai. Il nous rappelle le travail entrepris sur deux parterres, l'un place de l'église, l'autre angle rue de Leuhan et rue G. Le Cam qui ne nécessiteront plus que peu d'entretien. L'objectif est moins d'annuelles pour plus de persistantes.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à un devis fourni par Citerpack, une concertation est en cours pour l'achat d'un dispositif de récupération des eaux de pluie pour utilisation sur les espaces verts. Rendez-vous sera pris avec l'entreprise pour une discussion plus approfondie.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne acte à Madame PICARD CARRER de ce compte-rendu.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/03

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

<p><u>Convocation</u> 05/04/2023</p> <p><u>Affichage</u> 05/04/2023</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

M. Michel SANSEAU donne lecture à l'assemblée du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2023.

Présents : Joëlle Le Bihan, Eric Le Borgne, Nelly Picard Carrer, Michel Sanséau, Marie Cornic Le Ster,, Christelle Le Nader, Michel Le Sann , Jean-Luc Kéroué, Yann Bouguennec, Karine Barré, Francis Le Naour, Franck Stervinou et Maurice Quintin.

Assistait : Vincent Barré du cabinet Le Bihan & associés.

1-Voirie 2023.

11-De Rosmeur à Kerodet.

La route menant de Rosmeur à Kerodet est fortement dégradée. Cette année, il est envisagé la réfection du tronçon de Rosmeur à Lochrist soit en enrobé soit plus judicieusement en bicouche du fait de sa déclivité.

12-Route de Kerzest.

Une portion de 50 mètres dans la route de Kerzest (en face de la route de Kerzest Vihan) est endommagée et est donc à enrober à nouveau.

13-A Beg Ménez.

Pour la voie allant au lotissement de Beg Ménez, son entrée serait enrobée puis continuerait par un bicouche.

Afin de rendre plus praticable le parking, un empierrement est à prévoir.

2-AEP 2023.

Sur le secteur de Calvigne Ty Ourtès, les conduites d'eau potable et la sécurisation de ce réseau sont prévus. Pour le remplacement des canalisations, les appels d'offre sont en cours. Cette opération bénéficie d'une subvention de 40 % de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

3-Acquisition de chemins communaux.

31-A Kérézac.

32-A Kerzest.

Des demandes d'achats de chemins communaux ont été formulées.

4-Travaux en mairie.

41-L'Agence Postale Communale.

Le hall sera commun aux deux services. Le mur de la poste est à percer pour créer une entrée. Une différence de niveau impose quelques marches et un élévateur (norme PMR).

Des portes coulissantes automatiques seront installés pour y faciliter l'accès.

La Poste accompagne financièrement ces travaux.

42-Isolation de la mairie.

Le contexte énergétique impose de lutter contre les déperditions de chaleur. Les pertes par le toit s'élèvent à environ 30 % d'où cette priorité. Comme le grenier n'est pas utilisé, la répartition d'une couche de ouate de cellulose sur le plancher de celui-ci est une solution. Des devis sont en cours.

Les murs de la salle des archives pourraient être aussi isolés par de la laine de roche.

43- Horloge de la mairie.

Son cadran est voilé entraînant des infiltrations d'eau au niveau du grenier. Son remplacement est à envisager.

5-Travaux à l'école.

51-Toitures.

Les toitures de l'école se détériorent. Des réparations sont nécessaires. L'entreprise Couchouron interviendra prochainement.

52-Préau.

La sortie des classes de maternelle vers la cour sera équipée d'un préau d'une surface de 49 m² et recouvert d'une toile tendue. La société Dallo nous a fourni un devis.

6-Point salle polyvalente et parking.

61-Le parking.

Les toilettes publiques et l'abri bus sont installés. Nous attendons la date d'intervention de l'entreprise Le Fer pour enrober le parking . Son traçage et sa signalétique seront à suivre.

62-L'espace polyvalent.

Des GPA (Garantie de Parfait Achèvement) ont été émises. Certaines sont levées d'autres non à savoir :

-Pour Aquathis : un sifflement de la CTA de la salle polyvalente, une absence de l'évier du bar de la salle polyvalente

-Pour Guyomarc'h : des absences de finitions sur les angles zingués et les rebords de fenêtres, des infiltrations d'eau au niveau de la toiture et des velux

-Pour PRS (Peinture Revêtement Sol) : des absences de finitions à différents endroits, le cadre de la porte d'entrée de la médiathèque à reprendre, l'auvent de l'entrée principale à peindre

-Pour Clairalu : un défaut d'étanchéité à l'air entre la baie vitrée de la salle polyvalente et la jonction avec l'avancée du toit plat du patio, un décollement de la latte de finition au droit de la baie vitrée intérieure du hall, une absence de finition sur la porte extérieure de la médiathèque côté patio

-Pour Batisol : un manque de finition au niveau des encadrements extérieurs des fenêtres de la salle donnant sur la rampe d'accès à la cuisine, une absence de joint de finition au droit du bâtiment côté cuisine

-Pour BP Métal : une absence de finition (joint et bande de finition) au niveau de la porte métallique donnant dans la salle polyvalente, une déformation de la porte métallique de la cuisine rendant difficile sa fermeture

Un constat : l'acoustique de la salle Jean Pérénec est plus que déplorable ! Des propositions d'amélioration sont attendues de l'architecte Paul Morvan.

7-Questions diverses et d'actualité.

71-La fibre.

Actuellement des entreprises sous-traitantes d'Axione déploient le réseau fibre distribution en souterrain et en aérien, puis s'ensuivra le soudage des tronçons et la pose des points de branchement optique auxquels les fournisseurs d'accès à internet habilités viendront se connecter. A chaque particulier, collectivité ou entreprise d'en faire la demande. L'objectif étant de réceptionner 80 % du réseau pour septembre 2023.

72-La chaudière fioul de l'église.

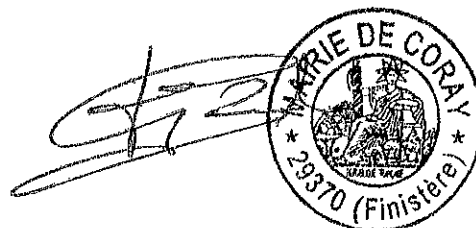
Son démantèlement serait à envisager pour libérer de la place pour exposer l'ancienne cloche qui sera bientôt descendue du clocher.

73-Terrain de foot.

Les dirigeants des Glaziks nous interpellent : le terrain de Poullen est bosselé. Le passage régulier de l'aérateur devrait atténuer ce problème. Aussi, pour améliorer la planimétrie du stade, le passage d'une traine est possible, permettant ainsi l'émiettement de la terre ressortie lors de l'aération et par les vers de terre.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne acte à M. Michel SANSEAU de ce compte-rendu.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
✉ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

**Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/04**

<p>Convocation <u>05/04/2023</u></p> <p>Affichage <u>05/04/2023</u></p> <p>Nombre de Conseillers <u>En exercice : 19</u> <u>Présents : 16</u> <u>Votants : 19</u> <u>Pour : 15</u> <u>Contre : 0</u> <u>Abstentions : 4</u></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Mme le Maire a l'honneur de vous soumettre pour approbation les comptes de gestion de l'exercice comptable 2022 présenté par le trésorier de Châteaulin.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget ;
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier ;
- le bilan comptable de la collectivité qui décrit l'actif et le passif de celle-ci.

Le compte de gestion retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable public.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le trésorier, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, pour les budgets principal et annexes d'eau, d'assainissement et les lotissements Crouan et Corler ;

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil municipal statuant :

- 1) sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

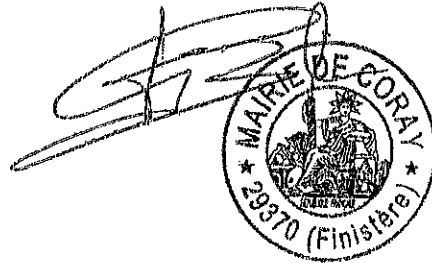
Affiché le

ID : 029-212900419-20230413-DCM_2023_04_04-DE

3) sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à la majorité avec 4 abstentions, que les comptes de gestion des budgets principal, eau, assainissement, lotissement Crouan et lotissement Corler dressés, pour l'exercice 2022 par le Trésorier, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
 (29 370)
 ☎ 02 98 59 10 10
 📧 02 98 59 70 71
 mairie-coray@wanadoo.fr

**Séance du Conseil Municipal
 du 13/04/2023
 DCM 2023-04/05**

<p>Convocation 05/04/2023</p> <p>Affichage 05/04/2023</p> <p>Nombre de Conseillers En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 4</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOUE Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
---	--

OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Les comptes administratifs des budgets principal, eau, assainissement, lotissement Crouan et lotissement Corler de l'exercice 2022 sont présentés par Eric LE BORGNE, premier adjoint au Maire :

Budget principal

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Déficit 2022	Excédent 2021 reporté	Déficit 2021 Reporté	Excédent global à affecter	Déficit global à affecter
Fonctionnement	1 111 579.50	1 529 507.11	417 927.61				417 927.61	
Investissement	1 142 928.75	1 693 609.92	550 681.17			125 799.44	424 881.73	

Budget eau

BUDGET EAU	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Déficit 2022	Excédent 2021 reporté	Déficit 2021 reporté	Excédent global à affecter	Déficit global à affecter
Fonctionnement	142 272.35	216 946.81	74 674.46				74 674.46	
Investissement	161 182.39	238 948.95	77 766.56				272 464.69	

Budget assainissement

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Déficit 2022	Excédent 2021 reporté	Déficit 2021 reporté	Excédent global à affecter	Déficit global à affecter
Fonctionnement	90 941.79	85 467.51		5 474.28	6 000.00		525.72	
Investissement	62 965.79	115 670.85	52 705.06		2 703.65		55 408.71	

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Affiché le 18/04/2023

ID : 029-212900419-20230413-DCM_2023_04_05-DE

Budget lotissement Crouan

BUDGET Lotissement CROUAN	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Déficit 2022	Excédent 2021 reporté	Déficit 2021 reporté	Excédent global à affecter	Déficit global à affecter
Fonctionnement	1753.84	17840.37				16086.53	0	
Investissement	26780.01	0			49212.23		22432.22	

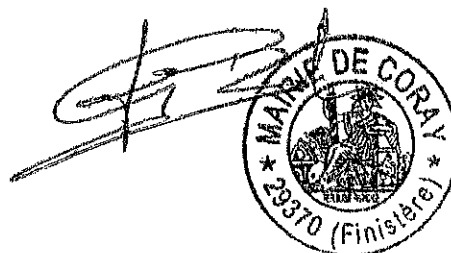
Budget lotissement Corler

BUDGET Lotissement CORLER	Dépenses	Recettes	Excédent 2022	Déficit 2022	Excédent 2021 reporté	Déficit 2021 reporté	Excédent global à affecter	Déficit global à affecter
Fonctionnement	193865.30	206764.82				12899.54	0	
Investissement	306414.82	0			6636.84			299777.98

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 (Budgets principal et annexes d'eau, d'assainissement et lotissements Crouan et Corler), dressés par Mme Joëlle LE BIHAN, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs, les budgets supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice (Mme le Maire a quitté la séance du Conseil municipal lors des votes des comptes administratifs) :

- Adopte, par 15 voix pour et 4 abstentions les comptes administratifs des budgets principal, eau, assainissement, lotissement Crouan et lotissement Corler.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
✉ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

**Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/06**

<p><u>Convocation</u> 05/04/2023</p> <p><u>Affichage</u> 05/04/2023</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 4</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOUE Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Éric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
---	--

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUILBRE AU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est la structure communale qui anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Chaque année, la Commune apporte une subvention d'équilibre à cet Etablissement Public.

Au titre de l'exercice 2023, il vous est proposé d'octroyer au CCAS une subvention de 12 000€ €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité avec 4 absentes :

- Autorise le versement d'une subvention d'équilibre de 12 000 € au Centre communal d'action social.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray




MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
✉ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/07

Convocation 05/04/2023	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
Affichage 05/04/2023	
Nombre de Conseillers En exercice : 19	
Présents : 16	
Votants : 19 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 4	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Mme le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du budget principal de la commune comme suit :

Excédent de fonctionnement 2022	417927.61
Affectation en investissement au compte 1068 de la totalité du résultat 2022- excédent de fonctionnement capitalisé	103995.93
Report 2023 fonctionnement 002	313931.68

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 abstentions.

- D'affecter les résultats 2022 du budget principal conformément à la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
✉ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/08

Convocation <u>05/04/2023</u>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
Affichage <u>05/04/2023</u>	
Nombre de Conseillers	
En exercice : 19	
Présents : 16	
Votants : 19	
Pour : 15	
Contre : 0	
Abstentions : 4	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET EAU

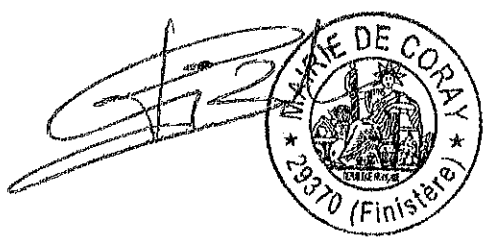
Mme le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du budget eau de la commune comme suit :

Excédent de fonctionnement 2022	74674.66
Affectation en investissement au compte 1068 de la totalité du résultat 2022- excédent de fonctionnement capitalisé	74674.46

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 abstentions :

- D'affecter les résultats 2022 du budget eau conformément à la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Affiché le 18/04/2023

ID : 029-212900419-20230413-DCM_2023_04_09-DE

MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
✉ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/09

Convocation <u>05/04/2023</u>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
Affichage <u>05/04/2023</u>	
Nombre de Conseillers	
En exercice : 19	
Présents : 16	
Votants : 19	
Pour : 15	
Contre : 0	
Abstentions : 4	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Mme le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du budget assainissement de la commune comme suit :

Excédent de fonctionnement 2022	525.72
Excédent reporté en investissement au compte 1068	525.72

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 abstentions :

- D'affecter les résultats 2022 du budget assainissement conformément à la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/10

<p><u>Convocation</u> 05/04/2023</p> <p><u>Affichage</u> 05/04/2023</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u> <u>En exercice</u> : 19 <u>Présents</u> : 16 <u>Votants</u> : 19 <u>Pour</u> : 15 <u>Contre</u> : 0 <u>Abstentions</u> : 4</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET CROUAN

Mme le Maire informe l'Assemblée que le résultat de l'exercice 2022 du budget du lotissement Crouan comme suit n'appelle pas à un vote pour une affectation :

Excédent de fonctionnement 2022	0
---------------------------------	---

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Affiché le 18/04/2023

ID : 029-212900419-20230413-DCM_2023_04_11-DE

MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/11

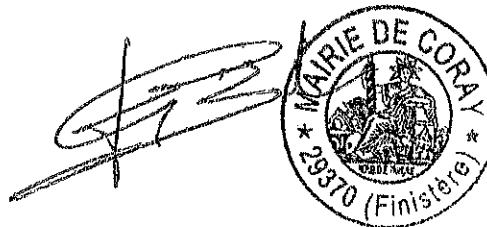
<p>Convocation <u>05/04/2023</u></p> <p>Affichage <u>05/04/2023</u></p> <p>Nombre de Conseillers En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 4</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT CORLER

Mme le Maire informe l'Assemblée que le résultat de l'exercice 2022 du budget du lotissement Park Corler comme suit n'appelle pas à un vote pour une affectation :

Excédent de fonctionnement 2022	0
---------------------------------	---

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de

CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10

☎ 02 98 59 70 71

mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/12

<p>Convocation <u>05/04/2023</u></p> <p>Affichage <u>05/04/2023</u></p> <p>Nombre de Conseillers <u>En exercice : 19</u> <u>Présents : 16</u> <u>Votants : 19</u> <u>Pour : 19</u> <u>Contre : 0</u> <u>Abstentions : 0</u></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSEAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

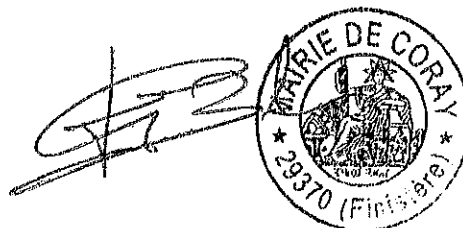
Mme le Maire propose le maintien des taux d'imposition pour l'exercice 2023

	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux de référence pour 2023	Produit de référence attendu en 2023	Proposition de taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 582 000	33,44%	567 477	33,44 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	186 467	50,41 %	100 971	50,41 %
Taxe d'habitation	135 833	12,33 %	16 748	12,33 %
Total des produits de la fiscalité locale			685 196	

Le produit fiscal 2023 s'élèvera à 685 196 € pour l'année 2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, adopte les taux d'imposition 2023 ci-dessus présentés

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Affiché le 18/04/2023

ID : 029-212900419-20230413-DCM_2023_04_13-DE

MAIRIE de

CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10

✉ 02 98 59 70 71

mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/13

Convocation
05/04/2023

Affichage
05/04/2023

Nombre de
Conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Pour : 15

Contre : 4

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.

Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.

Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie,
PERROT Thomas à Eric LE BORGNE,
TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.

Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2023

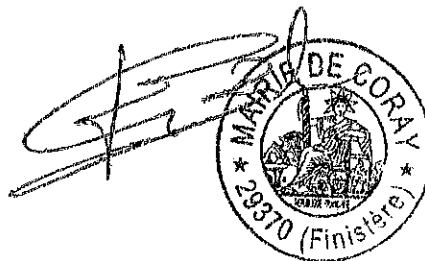
Mme le Maire présente au Conseil Municipal le budget principal 2023 de la commune équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	1 891 740,60 €
Section d'investissement	1 982 143,04 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 contre :

- D'ADOPTER le budget primitif 2023 de la commune tel qu'il a été présenté.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
✉ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/14

Convocation <u>05/04/2023</u>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
Affichage <u>05/04/2023</u>	
Nombre de Conseillers <u>En exercice</u> : 19 <u>Présents</u> : 16 <u>Votants</u> : 19 <u>Pour</u> : 15 <u>Contre</u> : 4 <u>Abstentions</u> : 0	

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2023

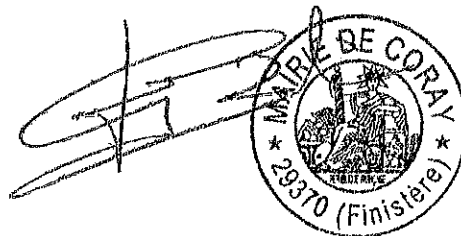
Mme le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe de l'eau 2023 de la commune équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	216 500,00 €
Section d'investissement	443 577,28 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 contre :

- D'ADOPTER le budget annexe de l'eau 2023 de la commune tel qu'il a été présenté.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



,MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/15

Convocation 05/04/2023	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
Affichage 05/04/2023	
Nombre de Conseillers	
En exercice : 19	
Présents : 16	
Pour : 19	
Contre : 4	
Abstentions : 0	

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2023

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe de l'assainissement 2023 de la commune équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	172 896,00 €
Section d'investissement	164 390,43 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 contre :

- D'ADOPTER le budget annexe de l'assainissement 2023 de la commune tel qu'il a été présenté.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/16

Convocation <u>05/04/2023</u>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
Affichage <u>05/04/2023</u>	
Nombre de Conseillers <u>En exercice : 19</u>	
<u>Présents : 16</u>	
<u>Votants : 19</u>	
<u>Pour : 15</u>	
<u>Contre : 4</u>	
<u>Abstentions : 0</u>	

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CROUAN 2023

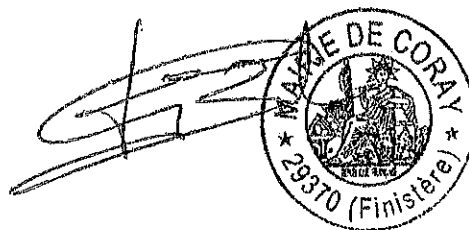
Mme le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe du lotissement Crouan 2023 de la commune équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	29 491,45 €
Section d'investissement	39 395,67 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 contre :

- D'ADOPTER le budget annexe du lotissement Crouan 2023 de la commune tel qu'il a été présenté.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Affiché le 18/04/2023

ID : 029-212900419-20230413-DCM_2023_04_17-DE

MAIRIE de

CORAY

(29 370)

☎ 02 98 59 10 10

☎ 02 98 59 70 71

mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal

du 13/04/2023

DCM 2023-04/17

Convocation
05/04/2023

Affichage
05/04/2023

Nombre de
Conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Pour : 15

Contre : 4

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOUE Franck.

Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.

Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie,
PERROT Thomas à Eric LE BORGNE,
TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.

Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARK CORLER 2023

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe du lotissement Park Corler 2023 de la commune équilibré en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	413 249,52 €
Section d'investissement	713 027,50 €

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et délibéré, décide à 15 voix pour et 4 contre :

- D'ADOPTER le budget annexe du lotissement Park Corler 2023 de la commune tel qu'il a été présenté.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray



MAIRIE de
CORAY
 (29 370)

☎ 02 98 59 10 10
 📠 02 98 59 70 71
 mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 13/04/2023
DCM 2023-04/18

<p>Convocation 05/04/2023</p> <p>Affichage 05/04/2023</p> <p>Nombre de Conseillers En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 4</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, BARRÉ Karine, BOUGUENNEC Yann, CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck.</p> <p>Absents excusés : LE NADER Christelle, PERROT Thomas, TREUJOU Maryvonne.</p> <p>Procurations : LE NADER Christelle à CORNIC LE STER Marie, PERROT Thomas à Eric LE BORGNE, TREUJOU Maryvonne à QUINTIN Maurice.</p> <p>Monsieur Yann BOUGUENNEC a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

OBJET : TARIFS SALLE POLYVALENTE PORS CLOS 2023

Mme le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs suivants pour la salle polyvalente Pors Clos :

SALLE POLYVALENTE PORS CLOS	Associations de Coray	Habitants de Coray Journée	Habitants de Coray week-end	Extérieur de Coray Journée	Extérieur de Coray week-end
GRANDE SALLE	Gratuit	200,00 €	350,00 €	380,00 €	700,00 €
SALLE LA GRANGE	Gratuit	100,00 €	180,00 €	150,00 €	270,00 €
SALLE JEAN PÉRENNEC	Gratuit	60,00 €	-	80,00 €	-
CUISINE	Gratuit	80,00 €	150,00 €	100,00 €	170,00 €
CHAUFFAGE du 01/10 AU 31/03	Gratuit	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
SONO	Gratuit	60,00 €	60,00 €	80,00 €	80,00 €
Barnums, tables et chaises : fête des voisins, fêtes de quartiers		Gratuit	Gratuit		
CAUTION LOCATION SALLE			1 000,00 €		
CAUTION MÉNAGE			300,00 €		
CAUTION MATÉRIELS			1 000,00 €		

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité avec 15 voix pour et 4 abstentions :

- ADOPTE les tarifs de la salle polyvalente Pors Clos 2023 présentés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
 Joëlle LE BIHAN,
 Maire de Coray

